

## Faits marquants de l'ANUE-5.2: Lundi 28 février 2022

Ce lundi 28 février 2022, la session de reprise de la 5<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement (ANUE-5.2) s'est ouverte au siège du Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE) avec de profondes attentes concernant la mise en place d'un comité de négociation intergouvernemental (CNI) sur la pollution plastique. Tout au long de la journée, les délégués se sont réunis en plénière et au sein d'un Comité d'ensemble (CE), qui a rapidement lancé trois groupes de contact pour aborder, entre autres : la gestion durable des lacs ; les aspects environnementaux de la gestion des minerais et des métaux ; le panel science-politique sur les produits chimiques, les déchets et la pollution ; et les solutions axées sur la nature (SAN). Lors d'une plénière de bilan, le CE a approuvé la Déclaration politique pour la Session spéciale de commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire du PNUE (UNEP@50). Le gouvernement kenyan a ensuite donné une réception dans la soirée.

### Plénière

**Ouverture:** Le Président de l'ANUE-5.2 Espen Barth Eide (Norvège) a ouvert la réunion par une réflexion au sujet de ce demi-siècle d'action pour la protection environnementale depuis la Conférence de Stockholm, en évoquant le rôle de soutien du PNUE dans la lutte contre l'appauvrissement de l'ozone, la pollution, les changements climatiques et les autres crises. Il a rappelé aux États qu'ils ne sont en aucun cas appelés à céder leur souveraineté, mais plutôt à user de la diplomatie pour le bien commun. Il a exhorté les délégués à s'acquitter de la noble mission de mettre un terme à la pollution au plastique et a évoqué l'importance de la circularité, en annonçant que le marteau de séance pour cette réunion a été fabriqué en plastique recyclé par la startup de recyclage Gjenge, basée à Nairobi.

La Directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen, a souligné la responsabilité qui est celle de l'ANUE d'inventer des solutions pour agir sur la triple crise qu'affronte notre planète avec les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, et notamment en ces moments de tension, où le multilatéralisme est plus important que jamais. Elle a applaudi le travail acharné et les avancées réalisées sur plusieurs résolutions pendant la session de reprise de la 5<sup>e</sup> réunion du Comité à composition non limitée des représentants permanents (OECPR-5.2), en soulignant le besoin d'agir en matière de pollution plastique dans le cadre d'un accord environnemental historique.

Zainab Hawa Bangura, Directrice générale du Bureau des Nations Unies à Nairobi (BNUN), a plaidé pour une relance

durable et inclusive après la COVID-19, en mettant le monde sur la voie de la prospérité pour tous. Saluant cette occasion de réfléchir sur le passé et de visualiser l'avenir, elle a souligné que l'unité est de mise pour affronter au mieux la triple crise planétaire.

Keriako Tobiko, Secrétaire de cabinet du Ministère de l'environnement et des forêts du Kenya, a averti que les conséquences de nos actions de destruction, de marchandisation et de privatisation de la nature ont un profond impact négatif sur la vie de tous. Il a souligné les principes de gardiennage et d'équité intergénérationnelle, et a plaidé pour une action urgente sur le terrain au bénéfice des communautés partout dans le monde.

Le Sénégal, au nom du GROUPE AFRICAIN, a dit sa gratitude pour le travail remarquable accompli en amont de l'ANUE-5.2. Évoquant 2022 comme « année africaine pour l'environnement », le délégué a rappelé que l'Afrique prendra la présidence de l'ANUE-6. Il a estimé qu'une commémoration réussie des 50 ans du PNUE sera un signal fort sur l'importance du PNUE dans l'agenda mondial, et a affirmé que la Présidence de l'ANUE-6, confirmée par le Maroc et l'Ouganda, travaillera en collaboration avec d'autres pour renforcer les actions en faveur de la nature au service des ODD.

L'UE, s'exprimant également au nom de la SERBIE, de la BULGARIE et de l'UKRAINE, a exprimé son mécontentement concernant l'acte d'agression dont s'est rendue coupable la Fédération de Russie envers un pays voisin, en appelant la Fédération de Russie à la désescalade, au dialogue, à cesser ses activités, se retirer sans conditions et respecter pleinement la souveraineté de l'Ukraine. Concernant l'ANUE-5.2, le délégué a espéré le lancement des négociations en vue d'un instrument juridiquement contraignant (IJC) sur la pollution plastique. Il a estimé prioritaire de mettre en place un nouveau panel science-politique sur les produits chimiques, les déchets et la pollution, et a affirmé que l'ANUE constitue le bon endroit et le bon moment pour convenir d'une résolution sur les SAN. Par le biais d'un point d'ordre, la SERBIE a précisé qu'elle n'était pas alignée sur la déclaration de l'UE.

Exerçant son droit de réponse, la FÉDÉRATION DE RUSSIE a souligné qu'au cours des huit dernières années « le régime de Kiev a saboté l'accord de Minsk, pilonnant la zone du Donbass, tuant des civils et détruisant des infrastructures civiles », et a déploré que l'UE n'ait rien fait pour alléger les souffrances du peuple du Donbass.

La Colombie, au nom du G-77/CHINE, a mis en exergue l'occasion que représente l'ANUE-5.2 de décloisonner l'action environnementale internationale pour traiter adéquatement la triple

crise planétaire, en soulignant tout particulièrement les efforts de lutte contre la pollution au plastique.

Oman, s'exprimant au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE et de la LIGUE ARABE, a souligné qu'il est urgent d'agir pour prévenir la pollution plastique, en suivant les principes de l'économie circulaire. Le délégué a noté qu'en raison de la pandémie de COVID-19, certains pays de la région vont avoir besoin de soutiens pour accomplir la transition vers des voies et moyens plus durables.

Le Chili, au nom du GROUPE DE PAYS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (GRULAC), a réaffirmé l'engagement de la région pour des résultats ambitieux au terme de cette réunion de l'ANUE, en soulignant que cette ambition sera mesurée à l'aune de la capacité à provoquer les changements nécessaires, y compris en sécurisant des moyens de mise en œuvre appropriés et en soutenant ceux qui sont particulièrement vulnérables à cette triple crise planétaire.

Les GRANDS GROUPE ET AUTRES PARTIES PRENANTES ont présenté les résultats du 19<sup>e</sup> Forum des Grands groupes et parties prenantes (GRPP) qui s'est tenu du 7 au 10 février 2022 et qui a salué, entre autres, les négociations en vue d'un IJC sur la pollution plastique et l'adoption d'une résolution spécifique sur le lien entre bien-être animal, environnement et développement durable.

Le GRAND GROUPE DES AGRICULTEURS a déploré l'absence du mot « agriculteurs » dans les 17 résolutions transmises à l'ANUE. Le délégué a mis en avant le rejet par les agriculteurs des solutions axées sur le marché, proposées lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021, qui n'a pas su reconnaître les savoirs traditionnels.

Le GRAND GROUPE DES PEUPLES AUTOCHTONES a mis en exergue le besoin de reconnaître les droits des peuples autochtones dans le cadre des SAN, et le délégué a appelé à inclure le groupe dans la déclaration politique de l'ANUE-5.2.

Le GRAND GROUPE DES FEMMES s'est dit préoccupé que les droits des femmes aient perdu de leur caractère prioritaire, en signalant l'importance d'agir en matière de droits fonciers dans le cadre des résolutions relatives aux SAN et aux ressources minières.

Le GRAND GROUPE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE a évoqué la Déclaration des scientifiques sur le *Besoin d'une gouvernance des plastiques tout au long de leur cycle de vie*, issue d'un webinaire du 16 février 2022, mettant en lumière qu'un traité mondial solide sur les plastiques est capital pour agir sur les impacts du plastique en matière de climat, de biodiversité, de santé humaine et d'environnement.

Le GRAND GROUPE DES TRAVAILLEURS ET DES SYNDICATS a mis en exergue le besoin de reconnaître le rôle et les intérêts des recycleurs dans la gestion des plastiques.

Le GRAND GROUPE ENFANCE ET JEUNESSE a noté à quel point l'Assemblée des jeunes pour l'environnement a montré que la jeunesse possède un véritable pouvoir et une capacité à catalyser des changements, et a instamment plaidé pour l'adoption d'une résolution historique sur les plastiques.

Le GRAND GROUPE DES ENTREPRISES ET DES INDUSTRIES a mis en avant les résolutions sur les plastiques et la gestion rationnelle des produits chimiques, en soulignant que la communauté des entreprises s'est engagée à faire partie de la solution.

**Élection du Bureau :** L'Assemblée a élu Vice-Président Silvano Tjong-Ahin, Ministre de la planification territoriale et de l'environnement du Surinam.

Elle a en outre élu Andrea Meza Murillo, Ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica, Présidente du CE, et Selma Haddadi, Représentante permanente de l'Algérie au PNUE, Rapporteuse du CE.

Le Président Eide a fait observer que le CE conclura ses travaux mardi et fera ensuite rapport à l'Assemblée mercredi. Il a délégué au CE l'examen des points relatifs à la question de la politique et de la gouvernance environnementale internationale, et à l'ordre du jour et la date de l'ANUE-6. Il a par ailleurs déferé l'examen des accréditations à la plénière de clôture, mercredi.

**Adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux :** L'Assemblée a adopté l'ordre du jour (UNEP/EA.5/1/Rev.2) et l'organisation de travaux (UNEP/EA.5/1/Rev.2/Add.1).

**Rapport du Comité des représentants permanents :** La Présidente de l'OECPR Luisa Fragoso, Portugal, a fait rapport des travaux de l'OECPR et de ses résultats (UNEP/EA.5/INF/2/Rev.1). Elle a indiqué que le projet de déclaration ministérielle de l'ANUE-5.2 a été approuvé et qu'il sera présenté à l'Assemblée. Elle a mis en exergue les efforts infatigables déployés pour faire avancer les projets de résolutions, notamment pendant la week-end, et a signalé que cinq résolutions ont été approuvées ou fusionnées, en expliquant qu'un accord a été dégagé sur : la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, et la création d'un CNI. Elle a par ailleurs noté que 13 projets de résolution ont été soumis au CE. La Présidente Fragoso a expliqué que suite à des consultations informelles, le projet de déclaration politique pour la session UNEP@50 a également été approuvé, sous réserve de la confirmation d'un paragraphe de préambule par une délégation.

**Programme de travail et budget et autres questions administratives et budgétaires :** Le Président de l'ANUE Eide a signalé que cette question avait été discutée et finalisée pendant la première partie de l'ANUE-5 en 2021.

**Contributions aux réunions du FPHN et à la mise en œuvre de la dimension environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 :** Le Président Eide de l'ANUE a proposé, et les délégués ont accepté, de reporter l'examen de cette question à une date ultérieure.

**Déclarations nationales :** L'IRAN a appelé les membres à ne pas ignorer la différence des défis qui se posent aux divers pays du monde, et à se conformer au principe de responsabilités communes mais différenciées.

Le COSTA RICA a exhorté les États à rechercher des engagements ambitieux, en soulignant que nous nous trouvons déjà dans la décennie décisive. Le délégué a par ailleurs salué la reconnaissance du droit humain à un environnement sain.

L'AFRIQUE DU SUD a souligné l'importance des résolutions sur la relance verte et l'économie circulaire, et a mis en avant l'importance du soutien international à travers des ressources financières, des transferts de technologies et du renforcement des capacités.

L'INDONÉSIE a appelé le PNUE à apporter son soutien à l'intégration de la gestion durable des lacs et à faciliter et renforcer la collaboration entre États.

BAHREÏN, avec le COSTA RICA, la BELGIQUE, la FRANCE et d'autres, a souligné qu'il est important de lancer les travaux du CNI en vue de conclure un IJC sur la pollution plastique. La BELGIQUE a par ailleurs souligné l'importance de mettre en place un panel science-politique sur les produits chimiques, les déchets et la pollution.

*Pour lire d'autres déclarations nationales, consultez <https://www.unep.org/environmentassembly/unea-5.2/statements>*

**Comité d'ensemble (CE)**

**Ouverture et adoption de l'ordre du jour :** La Présidente du CE Andrea Meza Murillo, Ministre de l'environnement et de l'énergie et Vice-Président de l'ANUE, Costa Rica, a ouvert la session du CE en annonçant que mardi est la date limite absolue pour achever les travaux du Comité.

La Directrice adjointe par intérim du PNUE, Sonja Leighton-Kone, a mis en exergue le besoin de prendre l'état de l'environnement au sérieux, et a appelé le CE à se mettre d'accord sur des résolutions aptes à renforcer la protection de l'environnement mondial.

Les délégués ont adopté l'ordre du jour (UNEP/COW.5/1). La Présidente du CE Murillo a proposé, et les délégués ont accepté, d'établir trois groupes de contact pour traiter les résolutions restées en suspens à l'issue de l'OECPR.

**Politique et gouvernance environnementale internationale :** La Présidente Murillo a annoncé que l'OECPR avait approuvé trois résolutions relatives : au lien entre bien-être animal, environnement et développement durable (UNEP/EA5/L10); à la gestion durable de l'azote (UNEP/EA5/L12); et aux perspectives pour les rapports GEO (UNEP/EA5/L20). Elle a par ailleurs indiqué que l'OECPR avait transmis 13 résolutions à l'ANUE pour examen, en évoquant les consultations informelles qui se sont tenues pendant le week-end sur ces projets. Les délégués ont ensuite approuvé les projets les plus récents comme base de discussion.

Le CE a approuvé la résolution mettant en place un CNI sur la pollution plastique, baptisé « Mettre un terme à la pollution plastique : sur la voie d'un nouvel IJC international » (UNEP/EA5/L23), qui a été transmise à l'ANUE pour adoption. Le Co-Facilitateur du Cluster 1 de l'OECPR, Damptey Bediako Asare (Ghana) a félicité le groupe pour son courage et la sagesse de son travail sur cette résolution, en signalant que le texte a été approuvé dans les premières heures de la matinée de lundi.

Le délégué du JAPON a indiqué que son pays est impatient d'œuvrer pour enrayer la pollution au plastique au sein du CNI et à l'aide de la Vision Océan Bleu d'Osaka. Remerciant le Rwanda, le Japon et l'Inde en tant que rédacteurs de la résolution d'origine, le PÉROU a salué l'engagement des délégués pour mettre en place un instrument contraignant de lutte contre la pollution plastique. Accueillant favorablement la résolution, le VENEZUELA a émis des réserves sur les références à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), en rappelant que le pays n'est pas Partie à cette Convention.

**Déclaration politique de la session spéciale UNEP@50 :** Lors d'une plénière de soirée, la Présidente du CE Murillo a informé les délégués que le projet de déclaration ministérielle sur la session UNEP@50 (UNEP/EA5/SS.1/L.1) a été approuvé et recommandée pour adoption. Le Secrétariat a dit sa gratitude pour le leadership des Co-Facilitateurs. Selma Malika Haddadi, (Algérie), Rapporteuse de l'ANUE-5.2, a exprimé sa gratitude pour le rôle du Secrétariat et son assistance aux Co-Facilitateurs.

La COLOMBIE et l'INDONÉSIE ont félicité les Co-Facilitateurs pour leur leadership et leurs efforts, en estimant que la déclaration va envoyer un message concernant le renforcement du BNUN vis à vis du PNUE.

**Groupes de contact**

**Groupe de contact I :** Le groupe de contact a été co-présidé par Sergio Salazar (Colombie), Dragan Ziupanjevac (Serbie) et Marek Rorh-Garztecki (Pologne). Les délégués ont discuté du projet de résolution sur **le principe de répartition géographique équitable conformément au paragraphe 3 de l'Article 101 de**

**la Charte des Nations Unies.** Les délégués ont levé les réserves générales et sont parvenus à régler les problèmes de formulation restés en suspens, pour convenir enfin du document.

Concernant le projet de décision sur **la date et le lieu de l'ANUE-6**, les délégués ont examiné les options pour les réunions à venir, telles que proposées par le Secrétariat, qui ont des incidences vis-à-vis des calendriers des cycles de présidence, et plusieurs États ont souligné le besoin de respecter le principe d'égalité. Le groupe est convenu que les discussions reprendraient après des consultations régionales et nationales.

Concernant un projet de résolutions sur **la gestion durable des lacs**, les délégués ont discuté longuement du libellé rappelant la cible 6.5 des ODD (gestion des ressources en eau) et réaffirmant l'importance de la gestion et de la protection des lacs à tous les niveaux, y compris par la coopération transfrontières. Ils ont par ailleurs débattu de la référence à l'éventuelle mise en cohérence avec les conventions des Nations Unies relatives à l'eau et les accords bilatéraux, internationaux et multilatéraux en la matière. Aucun consensus n'a pu être dégagé ; les discussions vont donc se poursuivre informellement.

Les délégués ont poursuivi leurs discussions sur le projet de résolutions sur **les SAN au profit du développement durable.** Après une brève discussion et des consultations de certains États avec leurs capitales, il a été convenu d'inclure une référence au dernier rapport du Groupe de travail II du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Les délégués se sont penchés sur la meilleure formulation pour relier la perte de biodiversité, les changements climatiques, la désertification et la dégradation des terres, et les opinions étaient essentiellement divisées en deux, autour des termes « interdépendances » et « interconnexions ». Les délégués ont également abordé un paragraphe faisant mention du potentiel des SAN pour agir contre la dégradation des écosystèmes, et les délégués ont exprimé des positions divergentes sur la mention ou non des « facteurs systémiques ».

Lors de la plénière de bilan, le Co-Président Rorh-Garztecki a annoncé que le projet de résolution sur **le principe de répartition géographique équitable** a été approuvé. La Présidente du CE Murillo a proposé, et les délégués ont accepté, d'approuver le projet de résolution du document UNEP/EA5/L19. Concernant le projet de décision sur la date et le lieu de l'ANUE-6, elle a indiqué que le groupe avait besoin d'un délai supplémentaire pour atteindre un consensus. Concernant les SAN, le Co-Président Salazar a indiqué que les États étaient engagés constructivement dans la discussion et il a émis l'espoir que la résolution serait achevée à temps. Concernant la gestion durable des lacs, il s'est dit préoccupé d'une certaine politisation de quelques points de la résolution, mais a reconnu le leadership des porteurs du projet pour combler les lacunes et générer l'entente. Il a demandé davantage de temps pour traiter les points contentieux du texte. Concernant le lien entre biodiversité et santé, il a signalé que les discussions auront lieu mardi.

**Groupe de contact II :** La Co-Présidente du Groupe de contact II, Ana Elena Campos Jiménez (Costa Rica), a guidé les discussions sur le projet de résolution relatif à **l'économie circulaire.** Pendant la discussion du texte de préambule reconnaissant qu'une économie rationnelle vis-à-vis des ressources et circulaire est l'un des modèles économiques durables qui existent pour établir des modes de consommation et de production durables (CPD) et pour contribuer au Programme 2030, les délégués ont été en désaccord sur la question d'ajouter une liste des accords multilatéraux sur l'environnement (AME),

et sont tombés d'accord sur l'expression « et autres AME pertinents ».

Plusieurs délégués ont mis en garde contre une emphase excessive sur les approches d'économie circulaire, en affirmant que celles-ci font partie du tableau bien plus large des CPD. Concernant les échanges internationaux et le partage des expériences, ils sont convenus de prendre note, dans ce contexte, de la mise en place d'initiatives régionales et mondiales, et de supprimer la référence à l'Alliance mondiale pour l'économie circulaire et l'efficacité des ressources. Un débat s'en est suivi au sujet du libellé parlant de « satisfaire aux besoins de base d'une population en croissance permanente ». Un autre sujet de désaccord a été l'utilisation de l'expression « juste et inclusive » dans le contexte d'une « transition juste », certains délégués préférant mettre en avant l'idée de « soutien aux moyens de subsistance ».

Après de longues discussions, ils sont convenus de ne pas faire mention du lancement de la Stratégie mondiale sur les modes de CPD au cours de la session UNEP@50 et des réunions Stockholm +50.

Certains délégués ont noté que le titre ne reflète pas l'accent croissant mis sur les CPD dans la résolution. Ils ont demandé d'autres options d'intitulés pour refléter l'économie circulaire en tant qu'approche pour parvenir à des modes de CPD.

Le Co-Président du Groupe de contact Firas Khouri (Jordanie) a rapporté les discussions sur l'économie circulaire en signalant que le groupe était parvenu à un consensus sur le projet de résolution. Le Co-Président Jiménez a demandé un délai supplémentaire pour examiner les projets relatifs aux infrastructures durables et résilientes et aux approches vertes pour une relance durable.

**Groupe de contact III :** Ce groupe a été co-présidé par Gudi Alkemade (Pays-Bas) et Mapopa Kaunda (Malawi). Concernant **le panel science-politique chargé de soutenir l'action sur les produits chimiques, les déchets et la pollution**, les délégués ont abordé les fonctions d'un groupe de travail spécial à composition non limitée chargé de lancer les discussions relatives au panel science-politique. Ils ont examiné un nouveau libellé indiquant que le groupe de travail s'assurera que le panel dispose de procédures pour garantir sa transparence, et beaucoup ont soutenu les propositions visant à ce que le panel soit neutre.

Une délégation a proposé, avec le soutien de beaucoup, que les travaux du panel soient impartiaux, plutôt que neutres. Concernant une proposition pour que le travail du panel soit inclusif, certains délégués ont noté que cela permettrait aux petits États insulaires en développement et aux pays les moins avancés de participer. Le groupe a discuté du libellé concernant une proposition de décision pour ériger le panel en organe intergouvernemental dont le programme de travail consistera à livrer des données scientifiques pour éclairer les politiques, sans aller jusqu'à prescrire des politiques. Ils ont également examiné la suggestion visant à charger le panel d'entreprendre des évaluations des questions existantes et particulières, et d'identifier les options selon des critères scientifiques, en convenant de mettre un accent particulier sur les questions d'importance pour les pays en développement.

Les délégués ont engagé un long débat sur la question de savoir si le panel devait être un organe indépendant, certains appelant le PNUE à apporter son soutien pour garantir que le panel pourra se focaliser sur son mandat principal. D'autres ont souligné que le panel ne doit pas être un organe subsidiaire d'une organisation internationale ou d'un accord multilatéral sur l'environnement. L'un d'eux a évoqué l'exemple de la

Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), en faisant valoir que le PNUE reste un organe indépendant alors qu'il fournit des services de secrétariat. D'autres ont contesté l'indépendance du GIEC, et certaines délégations ont expliqué que celui-ci est gouverné par les États. Une délégation a proposé un panel autonome, sous gouvernance des États, chargé d'aborder divers éléments du cluster produits chimiques-déchets-pollution. D'autres ont demandé davantage d'information sur la gouvernance du Comité d'étude des Polluants organiques persistants (POP) dans le cadre de la Convention de Stockholm. Carlos Martin-Novella, Secrétaire exécutif adjoint, du Secrétariat des BRS, a répondu que le POPRC est un organe subsidiaire de la Convention. Un petit groupe a été établi pour mener de consultations sur cette question.

Un petit groupe de rédaction a été chargé d'avancer sur le projet relatif aux **aspects environnementaux de la gestion des minerais et des métaux**, sous la houlette du Co-Président Kaunda.

Faisant rapport devant la plénière de bilan, la Co-Présidente Alkemade a signalé que des progrès avaient été accomplis sur le panel science-politique, et a demandé un délai supplémentaire pour achever la résolution. Elle a signalé que le petit groupe réuni pour discuter des aspects environnementaux de la gestion des minerais et des métaux poursuivrait ses pourparlers pendant la nuit dans le but d'achever son texte.

### *Dans les couloirs*

Un magnifique ciel bleu, un éclatant soleil et la danse des drapeaux dans le vent ont donné le signal d'un changement de tempo pour les délégués qui ont gagné ce lundi le campus – autrement plus agité– de l'ONU. Des soupirs de soulagement se sont fait entendre dans la plénière, en apprenant que les discussions intensives du week-end avaient porté leurs fruits : un projet de résolution mettant en place un CNI sur la pollution plastique a été conclu. Les mots de la Directrice exécutive du PNUE –« ...une fois approuvé, nous aurons quelque chose de réellement historique entre les mains »– ont résonné dans la plénière et capturé les espoirs, les rêves et les attentes de beaucoup. Le fléau de la pollution plastique, et notamment des microplastiques, a pris soudain une dimension toute proche lorsque le Président de l'ANUE a indiqué qu'une prise de sang réalisée chez lui, en Norvège, avait révélé la présence de composés de plastique et de produits chimiques dans son organisme.

Dix projets de résolutions lourds de crochets étaient encore sur la table à l'ouverture de cette réunion, abrégée pour pouvoir accommoder la commémoration UNEP@50, dont le coup d'envoi est prévu jeudi. L'énormité de la tâche à accomplir n'a pas échappé aux délégués et le CE s'est vite divisé en Groupes de contact après la plénière, pour permettre aux délégués de poursuivre la discussion sur les questions en suspens.

L'importance de la publication du rapport du GIEC sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité n'a pas non plus échappé aux délégués qui s'attelaient à leur tâche. Les changements climatiques et la gestion des produits chimiques et déchets dangereux sont deux des nombreux défis que le monde doit affronter aujourd'hui. « Penser que nous aurons un jour un panel semblable au GIEC, chargé de faire ce même travail pour les produits chimiques, les déchets et les plastiques, ce serait incroyable » a confié un délégué. « Tout donne le sentiment que c'est à portée de main, mais il nous reste beaucoup de chemin à parcourir » a remarqué un autre en quittant la réception pour assister à un session plénière en fin de soirée.